

## mtx Emerging Markets Sustainability Champions

ISIN	LU2206997491
Catégorie de parts	AG
Monnaie	USD

un compartiment de Vontobel Fund II

Ce fonds est géré par Vontobel Asset Management S.A., qui fait partie du Groupe Vontobel.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

### Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment géré de façon active vise à générer une croissance du capital sur le long terme en dollars américains et présente un objectif d'investissement durable en contribuant aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) et en investissant dans des titres des marchés émergents que le gestionnaire d'investissements considère comme des champions du développement durable. Les champions du développement durable sont des entreprises (i) qui contribuent de manière significative à au moins un ODD, selon le cadre d'évaluation ODD exclusif du gestionnaire d'investissements; et (ii) dont la performance opérationnelle remplit des critères détaillés en matière d'environnement, de société et de gouvernance (ESG) selon le cadre d'évaluation ESG exclusif du gestionnaire d'investissements; et (iii) qui respectent les critères d'exclusion étendus que le gestionnaire d'investissements a fixés pour éviter les investissements dans certaines activités économiques qui causent des préjudices sociaux et environnementaux. Il relève de l'article 9 du Règlement sur la publication d'informations sur la durabilité dans le secteur financier. De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus.

- Au moins 80% des actifs nets du compartiment sont investis dans des actions, des titres assimilés à des actions, y compris des certificats de dépôt, des actions immobilières et des REIT éligibles émis par ou pour des sociétés leaders sur le marché, telles que décrites ci-dessus. Les marchés émergents sont, entre autres, les pays inclus dans l'indice MSCI Emerging Markets. Il peut investir jusqu'à 35% de ses actifs dans des actions A chinoises par l'intermédiaire des programmes Shanghai-Hong Kong Stock

Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect. Le compartiment investit dans des sociétés qui ne causent pas de préjudices environnementaux ou sociaux importants et qui suivent de bonnes pratiques de gouvernance, selon les critères du gestionnaire d'investissements. **Principales limites méthodologiques:**

incohérence potentielle, inexactitude ou indisponibilité des données ESG fournies par des prestataires tiers. **De plus amples détails à ce sujet sont disponibles dans le prospectus:** les critères de sélection basés sur la durabilité entraînent l'exclusion d'au moins 20% des placements potentiels via des exclusions appliquées à l'univers de départ (actions des marchés émergents) et le filtrage supplémentaire de l'Investible EM Universe. **Seuil:** La couverture de l'analyse ESG sera garantie pour 100% des titres du compartiment

- Le compartiment peut également détenir jusqu'à 20% de ses actifs nets sous forme de dépôts bancaires à vue.
- Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture.
- Le compartiment est géré par rapport à un indice de référence. Le gestionnaire dispose d'une liberté totale dans le cadre des limites de placement prédéfinies.
- Les revenus peuvent être distribués annuellement.
- L'achat et la vente de titres s'accompagnent de frais de transaction payables en sus des frais indiqués.
- Rachat d'actions: quotidiennement lorsque les banques sont ouvertes au Luxembourg (cf. prospectus pour détails et exceptions).
- Les parts AG sont exclusivement réservées aux investisseurs institutionnels qui investissent un montant minimal d'USD 50 millions.

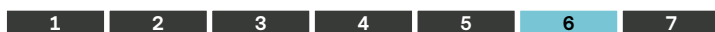
### Profil de risque et de rendement

◀ Risque plus faible

Risque plus élevé ▶

Rendements généralement moins élevés

Rendements généralement plus élevés



L'indicateur ci-dessus ne mesure pas le risque d'une possible perte de capital, mais représente les fluctuations de valeur passées du compartiment.

- La catégorie de parts est classée dans cette catégorie car le prix de ses parts peut fluctuer fortement en raison de la politique d'investissement mise en œuvre.
- Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur peuvent ne pas constituer une indication fiable du futur profil de risque du compartiment.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.
- La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Lors du classement d'une catégorie de parts du compartiment dans une catégorie de risque, il peut arriver que tous les risques ne soient pas pris en compte. Cela concerne par exemple les risques liés à des événements de marché exceptionnels, des erreurs opérationnelles ou encore des événements juridiques et politiques. Une présentation

détaillée des risques est fournie au chapitre «Risk Considerations» de la partie générale (General Part) du prospectus. Les risques suivants n'ont pas d'influence directe sur ce classement, mais peuvent néanmoins être importants:

- Les produits dérivés s'accompagnent souvent de risques d'évaluation et opérationnels et d'un effet de levier, lequel amplifie les gains, mais aussi les pertes. Les produits dérivés de gré à gré encourent les risques de contrepartie correspondants.
- Le compartiment intègre aussi des critères de durabilité dans son processus d'investissement. La performance du compartiment peut par conséquent être supérieure ou inférieure à celle d'un portefeuille géré de façon traditionnelle.
- Les investissements dans des actions A chinoises sont soumis à l'évolution des conditions politiques, économiques et sociales en Chine, ainsi qu'à l'évolution des politiques, des lois et des réglementations du gouvernement de la République populaire de Chine.
- Le cours d'une action peut être défavorablement influencé par des évolutions au sein de la société, de son secteur ou de l'environnement économique et faire l'objet de fluctuations rapides. Les actions recèlent des risques plus importants que les obligations et les instruments du marché monétaire.
- Les placements sur les marchés émergents encourent des risques de liquidité et opérationnels accrus, ces marchés étant souvent sous-développés et plus exposés aux risques politiques, juridiques, fiscaux et de contrôle des changes.

## Frais

Les commissions sont utilisées pour couvrir les frais courants du fonds. Ces derniers comprennent les frais d'administration, de commercialisation et de distribution du fonds. Les frais encourus réduisent le rendement.

### FRAIS PONCTUELS SUPPORTÉS PAR L'INVESTISSEUR

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.30%
Commission de conversion	1.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### FRAIS APPLIQUÉS AU FONDS SUR UN AN

Frais courants	0.77%
----------------	-------

### FRAIS APPLIQUÉS AU FONDS DANS CERTAINES CONDITIONS PRÉCISES

#### Commission de performance

Aucune

## Performances passées

Le graphique présente la performance passée sur la base d'années civiles entières. Les frais ponctuels ne sont pas pris en compte dans le calcul de la performance.

- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- La performance de la catégorie de parts a été calculée en tenant compte des frais courants, mais pas des frais ponctuels.
- Pour cette catégorie de parts, des parts ont été émises la première fois en 2020.
- La catégorie de parts utilise l'indice de référence MSCI Emerging Markets TR net.
- La performance passée du fonds est indiquée dans la monnaie de la catégorie de parts (USD).

Les frais ponctuels indiqués sont des valeurs maximales. Ils peuvent, selon le cas, être inférieures – veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

Le chiffre communiqué concernant les frais courants se fonde sur les douze derniers mois, au 31 mars 2022. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas:

- Les coûts des opérations du fonds, à l'exception de ceux que le fonds paye à l'achat ou à la vente de parts d'autres placements collectifs de capitaux.

D'autres informations sur les frais sont fournies au chapitre «Fees and expenses» de la partie générale (General Part) du prospectus, disponible sous [www.vontobel.com/AM](http://www.vontobel.com/AM).



## Informations pratiques

- La banque dépositaire du fonds est RBC Investor Services Bank S.A.
- Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich est le représentant du fonds en Suisse. L'agent payeur est Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich.
- Le prospectus, les derniers rapports semestriel et annuel, les prix des parts ainsi que d'autres informations pratiques sur le fonds sont disponibles gratuitement en allemand et en anglais sous [www.vontobel.com/AM](http://www.vontobel.com/AM).
- Les documents importants (tels le prospectus, les documents d'information clé pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels) peuvent aussi être obtenus gratuitement auprès du représentant ou de l'agent payeur en Suisse.
- Le fonds est régi par le droit fiscal luxembourgeois, ce qui, selon votre domicile, peut avoir une influence sur votre placement dans le fonds. Pour plus de précisions, veuillez vous adresser à votre

conseiller fiscal.

- Des informations concernant la politique de rémunération en vigueur, y compris une description du calcul de la rémunération et des avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de la détermination de la rémunération et des avantages, sont disponibles sous [www.vontobel.com/AM/remuneration-policy.pdf](http://www.vontobel.com/AM/remuneration-policy.pdf) et peuvent être obtenues gratuitement en version papier sur simple demande.
- Ce compartiment fait partie d'un fonds à compartiments multiples. Les différents compartiments ne répondent pas les uns des autres. Pour les investisseurs de ce compartiment, seuls les gains et les pertes de ce dernier sont déterminants. Chaque détenteur de parts peut demander la conversion de tout ou partie de ses parts conformément au chapitre «Conversion of Shares» du prospectus.
- La responsabilité de Vontobel Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.